

**Intitulé du Poste : 1.3.4- Coordonnateur CASNAV 1<sup>er</sup> degré**

<b>Compétences attendues</b>	<p>Le profil requis pour le coordonnateur du CASNAV est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Être titulaire d'une licence de Français langue étrangère ou de la certification complémentaire en FLS,</li><li>- Avoir une expérience pédagogique auprès des élèves nouveaux arrivants et des enfants du voyage,</li><li>- Avoir une connaissance approfondie de l'évaluation par compétences,</li><li>- Être capable de conduire des réunions, animer et coordonner des groupes de travail, posséder des capacités relationnelles notamment à l'adresse des partenaires institutionnels et des associations,</li><li>- Être capable de créer et d'entretenir une liaison fonctionnelle avec les établissements et les acteurs de l'institution (chefs d'établissement, inspecteurs du 1er et du 2nd degré, services du rectorat, enseignants).</li></ul>
<b>Missions</b>	<p>Le CASNAV (Centre académique pour la scolarisation des élèves nouvellement arrivés en France) est un service rectoral chargé d'accompagner "la scolarisation des élèves nouvellement arrivés en France sans maîtrise suffisante de la langue française ou des apprentissages scolaires et des enfants du voyage."</p> <p>Le coordonnateur CASNAV a pour mission de faciliter l'accueil et la scolarisation des EANA, dans le premier et le second degré :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ d'organiser des tests d'évaluation avec des outils adaptés,</li><li>➤ d'aider à créer, de mutualiser et de diffuser des outils pour dynamiser les pratiques, d'animer le centre de ressources pour les écoles et les établissements,</li><li>➤ de coordonner les actions académiques de formation auprès des établissements et des personnels,</li><li>➤ de capitaliser l'information nécessaire à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique académique,</li><li>➤ de travailler avec les partenaires institutionnels du 1er et 2d degré et les partenaires (associations, parents..).</li></ul>
<b>Conditions d'exercices</b>	<p>Rattaché administrativement à l'IEN A Placé sous l'autorité fonctionnelle de l'IA-IPR chargé du CASNAV</p>